

LE MAG

Champagne-sur-Oise

#9 / Janvier 2023



MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

ÉCONOMIE

Extension du PNR sur toute la commune

P08

DOSSIER

Retour sur la cérémonie des vœux

P13

CADRE DE VIE

Nouveau service ; renouvellement des cartes d'identités et passeport

P16

AGENDA

Pour ne rater aucune date importante

P25



www.champagne95.fr





Sommaire

ÉDITORIAL	3
ZOOM SUR	4
• Retour sur Octobre Rose	
• L'Armistice à l'heure anglaise	
PAROLES D'ÉLUS	6
ENVIRONNEMENT	8
• Révision de la charte du PNR	
VIE ÉCONOMIQUE	9
• Extinction de l'éclairage public nocturne	
ZOOM SUR	10
• L'aménagement du centre ville	
• Le tri devient plus facile	
VIE MUNICIPALE	12
• Cérémonie du 11 novembre	
DOSSIER	13
• Retour sur la cérémonie des vœux du Maire à la population	
VIE MUNICIPALE	16
• La commune se dote d'un nouveau service	
CULTURE	18
• Le chantier de nettoyage de l'église	
LIVRES COUP DE COEUR	19
• Sélection de livres	
RÉTROSPECTIVE	20
AGENDA	25
LIBRE EXPRESSION	26
ÉTAT CIVIL ET INFOS PRATIQUES	27



Edito du Maire

Chères Champenoises, Chers Champenois,

William Arthur Ward a écrit " *Le pessimiste se plaint du vent, l'optimiste espère qu'il va changer, le réaliste ajuste ses voiles*". C'est sur cette idée pleine de promesses et d'ambition pour l'avenir que j'ai souhaité placer mes vœux pour cette nouvelle année 2023.

Comme je l'ai annoncé lors de mon discours du 14 janvier dernier, lors de la cérémonie des vœux, à laquelle vous avez été nombreux à participer, **ce premier mandat nous a fait sortir d'un passé routinier. Le présent est beaucoup plus dynamique, et mes ambitions sont résolument tournées vers l'avenir de notre commune.**

Mon intention et celle de mon équipe municipale, est de poursuivre et d'amplifier autant que possible la vie sociale et festive que tous ont pu apprécier ces derniers mois. L'animation de notre village est le ciment des relations entre générations et le lieu de rencontre privilégié des administrés avec leurs élus.

Champagne n'est plus la belle au bois dormant et compte bien tirer parti de ses nombreux atouts qu'elle entend valoriser. La qualité de vie est au centre de nos initiatives, et nous nous attachons à ce que nos projets permettent la mise en valeur de notre patrimoine séculaire, qu'il soit bâti, paysager ou collectif.

Notre environnement est particulièrement qualitatif, et beaucoup nous l'envient. Nous ferons le maximum pour conjuguer développement et maîtrise ; modernité et préservation de nos richesses patrimoniales ; services à la population et équilibres budgétaires en ces temps de forte pression financière.

Ce contexte économique inédit de par son ampleur et sa brutalité, nous oblige à une agilité et une adaptation sans pareil. **Il mobilise nos ressources créatives pour vous apporter une qualité de services toujours meilleure.**

Nous constatons, aussi, les difficultés des plus vulnérables qui vont grandissantes et notre devoir de solidarité est régulièrement mis à contribution au travers des associations d'aide aux plus démunis que nous soutenons, et du CCAS.

En effet, j'ai souhaité, depuis plus de 2 ans déjà, développer les prestations et animations pour que chaque Champenoise et chaque Champenois puisse accéder à la culture, au sport, aux loisirs ou encore aux manifestations et ainsi créer un lien social essentiel au "bien vivre ensemble".

Ces projets se sont concrétisés par la construction d'un city stade, la création des après-midi sportifs ou encore d'un magazine actus seniors, la création du CMJ et l'innombrable offre d'événements sur la commune. Je n'en citerai que quelques uns parmi lesquels le Marché Fermier, le Ciné plein air ou encore Octobre Rose.

2023 sera pour Champagne comme pour d'autres, une année charnière avec l'avancement des projets que je vous laisse découvrir dans ce Mag'. Nous continuerons à travailler encore et encore, avec volonté, énergie, envie, à transformer notre ville, à la développer dans le respect de son identité et de son histoire et au service de la vie des Champenois.

“ Je veux vous redire aujourd'hui mon profond attachement à Champagne et mon envie intacte de continuer à vous servir, jour après jour, pour améliorer en continu votre qualité de vie. ”

De tout cœur je vous souhaite à toutes et à tous une très belle année 2023.

Stéphane CARTEADO

Maire de Champagne-sur-Oise

Vice-président de la CCHVO

Délégué à l'économie locale et à la communication et au tourisme



ZOOM SUR

La Municipalité et les associations champenoises : Tous mobilisés pour Octobre Rose

Le CCAS s'est une nouvelle fois engagé avec le Comité du Val d'Oise de la Ligue contre le Cancer afin d'inciter la population au dépistage du cancer du sein.

Le samedi 1^{er} octobre 2022, le centre de Loisirs, le CMJ et les associations Temps danse et Fitness, le Club d'Aïkido et leurs adhérents se sont joints à la Municipalité et ont donné de leur temps et de leur talent pour que ce rendez-vous soit à la fois beau et efficace.

Au programme : des animations, des stands de prévention et d'information et une tombola ont fait que cet évènement a été un franc succès.

Un grand merci à l'Institut Zennad et aux commerçants pour leur mobilisation.

Encore une fois les administrés étaient au rendez-vous et le bilan de cette action a permis de récolter plus de 1000€. Parmi les dons, les adhérents du toujours présents, ont, par leur action rose sur le terrain, récolté 100€.



Les adhérents du Tennis Club de Champagne-sur-Oise ont récolté, de leur côté, 200€ en organisant des animations le 8 octobre 2022.

Nous vous donnons rendez-vous pour l'édition 2023.

REMISE DES DONS OFFICIELLE A LA LIGUE CONTRE LE CANCER

Le vendredi 18 novembre 2022 M. le Maire Stéphane CARTEADO et Madame Rolande REBYFFE ont remis la somme totale de 1 205€ à Madame Agnès Rousseau, Secrétaire générale du comité du Val d'Oise - Ligue contre le cancer et responsable du pôle aide aux personnes malades. Cette somme est issue des dons, de la participation à la tombola et des différentes activités organisées dans le cadre d'Octobre Rose.





Marie BEAUMELOU
Adjointe à l'animation
locale et cérémonies

ZOOM SUR

L'Armistice à l'heure anglaise : retour sur le séjour du comité de jumelage à Welwyn

Tous les deux ans, le groupe du jumelage de la ville se rend à Welwyn, près de Londres. Accueillis par les « amis anglais » ce séjour était placé sous le signe des retrouvailles.

Arrivé le 11 Novembre à la gare ST Pancras International en Angleterre, le petit groupe entame un après-midi de visite libre de Londres. Cette date est appelée « Poppy days » de l'autre côté de la manche et signifie « journées du Souvenir ». Le coquelicot est un symbole à la mémoire de ceux qui sont morts à la guerre et que l'on retrouve à la King Cross Station (voir photo).

Après un après-midi libre à Londres, un pot d'accueil est organisé en fin de journée par la chorale des enfants, les membres du jumelage et les parents d'élèves. En soirée chaque membre retrouve sa famille d'accueil anglaise pour partager un repas.



En ce deuxième jour de visite, le départ est donné en fin de matinée pour Aylesbury et la visite du manoir des Rothschild : WADDESDON MANOR. En prime, un avant-goût de Noël avec la décoration intérieure féerique, le marché de Noël installé dans les immenses jardins et les illuminations de la façade et des jardins à la tombée de la nuit. Pour clore cette journée, réunion dans un pub pour un repas anglais typique : Yorkshire pudding et fruit crumble.

Pour le dernier jour de visite, le 13 Novembre un brunch est organisé en groupe dans un pub avant le retour pour Paris.

“ Après une longue période d'incertitude, nous avons été heureux de revoir nos amis anglais. Ce fut une « parenthèse enchantée », mais nous les reverrons à Champagne au printemps et nous fêterons le 50^{ème} anniversaire du jumelage, débuté en 1973 ! ”

J. Ostrowski (membre du jumelage)



LE JUMELAGE, QU'EST CE QUE C'EST ?

"Un jumelage, c'est la rencontre de deux communes qui entendent proclamer qu'elles s'associent pour agir dans une perspective européenne, pour confronter leurs problèmes et pour développer entre elles des liens d'amitié de plus en plus étroits".

Jean Bareth, fondateurs du CCRE (Conseil des Communes et Région d'Europe).

LA COMMUNE DE WELWYN

Petite ville anglaise d'environ 4 500 habitants située dans le Hertfordshire en Angleterre. Ce dernier est un comté situé au nord de Londres. Le lien entre les 2 villes remonte à 1971 à la suite d'une visite effectuée par le directeur de l'école Sainte-Marie, Kit Trevena, à Champagne. Il faudra attendre 1973 pour que cette union soit officiellement qualifiée de jumelage.



Paroles d'élu(e)s !



Vendredi 8 juillet 2022

Réunion préparatoire à la réhabilitation de la résidence de l'Europe.

Ces travaux présentés par Val d'Oise Habitat accompagné de l'architecte qui pilotera le chantier prévu en 2023.



Jean-Jules MORTÉO
Adjoint délégué
à l'urbanisme

Juillet 2022



Transformation du revêtement des 4 courts de tennis. Financement par la commune à hauteur de 119 906,40€. La rénovation des terrains a également permis une mise en conformité pour accueillir des personnes à mobilité réduite souhaitant pratiquer le tennis.



Pascal VAUZELLE
Adjoint aux travaux,
voiries, assainissement,
environnement
et de la sécurité

Octobre 2022



Travaux rue de Montigny
Réhabilitation du réseau d'eau potable et branchement des particuliers sur la nouvelle canalisation rue de Montigny.

Octobre 2022



M. le Maire Stéphane CARTEADO et Madame Rolande REBYFFE, adjointe aux affaires sociales et au logement, ont remis ce samedi 8 octobre la médaille et le diplôme de l'enfance et de la famille à Madame **Lara MARINGER**, mère émérite de 4 enfants.

Année scolaire 2022-2023



Didier VAUCHEL
Adjoint délégué
aux affaires scolaires

Poursuite de l'accompagnement au développement des usages numériques à l'école primaire avec l'installation de nouveaux Tableaux Numériques Interactifs financés par la commune à hauteur de 32 765 €.





Didier VAUCHEL
Adjoint délégué
aux affaires scolaires

Novembre 2022

Lucas Mazur, triple champion du monde et champion paralympique de badminton est venu à la rencontre des élèves de la 6^{ème} olympique de L'Isle Adam qui accueille des élèves Champenois.



Décembre 2022

M. le Maire Stéphane Carteado accompagné de son adjointe aux affaires sociales, Mme Rolande Rebyffe et de plusieurs conseillers municipaux, ont participé au repas de Noël des seniors organisé par le CCAS. Ce déjeuner a été suivi d'un bal dansant qui a donné un avant goût des fêtes de fin d'année à nos aînés. Cet après-midi festif était également l'occasion de se réunir dans une période de l'année où certains souffrent d'isolement. Solidarité rime aussi avec convivialité.



Rolande REBYFFE
Adjointe déléguée aux
affaires sociales et au
logement

Champagne récompensée au Concours des Villes et Villages Fleuris 2022

Prix coup de coeur du Jury

Le travail des agents du Centre Technique de Champagne-sur-Oise, a été mis à l'honneur lors du concours des Villes et Villages fleuris 2022. Les efforts quotidiens de ces hommes et de ces femmes rendent notre ville de plus en plus agréable chaque jour. Un grand bravo et merci pour leur implication !





Jean-Jules MORTEO
Adjoint délégué
à l'urbanisme

ENVIRONNEMENT



Révision de la charte du PNR

Une partie de Champagne-sur-Oise est intégrée au Parc naturel régional du Vexin français depuis 1995 jusqu'au 8 mai 2023. À l'occasion du renouvellement de la procédure de classement, la Municipalité souhaite étendre ce périmètre à la ville entière.

Avec la soutien de la région Île-de-France et du PNR la municipalité souhaite étendre ce périmètre à une zone plus vaste intégrant l'ensemble de la commune (hors zone du Paradis).

Ce nouveau découpage devrait intégrer la partie urbaine de la ville jusqu'à maintenant en dehors du PNR et les berges de l'Oise. La zone à l'est de l'autoroute ne pourrait être intégrée au Parc Naturel en raison de son activité industrielle.

À terme, l'extension du périmètre permettra une gestion rigoureuse de l'aménagement du territoire autour de la protection et la valorisation du patrimoine naturel et d'une politique concertée d'aménagement et de développement économique respectueuse de l'environnement.



Qu'est ce
qu'un PNR ?



Un Parc naturel régional est un territoire rural habité, reconnu au niveau national pour sa **forte valeur patrimoniale et paysagère**, mais fragile, parce que menacé, soit par la dévitalisation rurale, soit par une trop forte pression urbaine ou une surfréquentation touristique.

Ses limites ne sont pas fixées par rapport à des limites administratives.

Il s'organise autour d'un projet concerté de développement durable, fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine.

Concrètement ces mesures sont d'ores et déjà en application sur une partie de la commune. Avec l'extension du périmètre c'est l'ensemble de la ville qui pourra bénéficier de l'appui et du soutien du PNR.

Les grandes étapes de l'adoption de la charte sont en cours depuis avril 2021, date à laquelle M. le Maire a officiellement donné son accord pour le reclassement de la commune. En adéquation avec les demandes du Conseil national de la protection de la nature (CNP), la procédure devrait aboutir d'ici 2026.

Depuis l'intégration de Champagne au PNR, plusieurs actions ont pu voir le jour en collaboration avec le PNR.

La mise en place d'un circuit du patrimoine qui balise et met en valeur 9 points remarquables sur Champagne.

Un partenariat avec Cyu Maker qui a débuté à l'occasion de la première édition de la fête de la science sur Champagne et la mise en place d'une très appréciée « Balade Géologique » qui apporte une compréhension inédite de notre environnement ou encore un atelier "fresque du climat" pour aborder et comprendre les enjeux du réchauffement climatique.

Le PNR en chiffres :

mai 1995

création

100 000

habitants

71 000

hectares

98

communes
adhérentes



*<https://www.parc-naturels-regionaux.fr/>

Extinction de l'éclairage public nocturne : des avantages économiques et climatiques

La Municipalité s'engage vers une transition écologique et économique en réduisant sa consommation d'électricité.

Un contexte national éprouvant

Débutée en 2021, l'inflation des prix de l'énergie s'est accélérée avec le déclenchement de la guerre en Ukraine. L'Association des petites villes de France (APVF) indique que dans certaines de ses communes-membres les dépenses énergétiques ont bondi de 50 %. Les prévisions des coûts énergétiques en électricité pour les communes devraient augmenter de 15% en 2023.

Pour le gaz l'augmentation devrait être aux alentours de 400%.

Dans ce contexte économique inflationniste et dans une optique de maîtrise des coûts, l'équipe Municipale a, dès la rentrée 2022, travaillé sur un projet de réduction des coûts énergétiques. La principale mesure adoptée a été l'extinction de l'éclairage public nocturne.

Une mesure réfléchie pour une dépense maîtrisée

Adoptée au Conseil Municipal du 25 novembre 2022 cette décision entraîne une extinction de l'éclairage public sur la commune de minuit à 4h du matin. Cette tranche horaire a été définie en fonction des horaires des premiers et derniers trains arrivant sur la commune afin que tout un chacun puisse parcourir le chemin jusqu'à son domicile sur des routes éclairées.

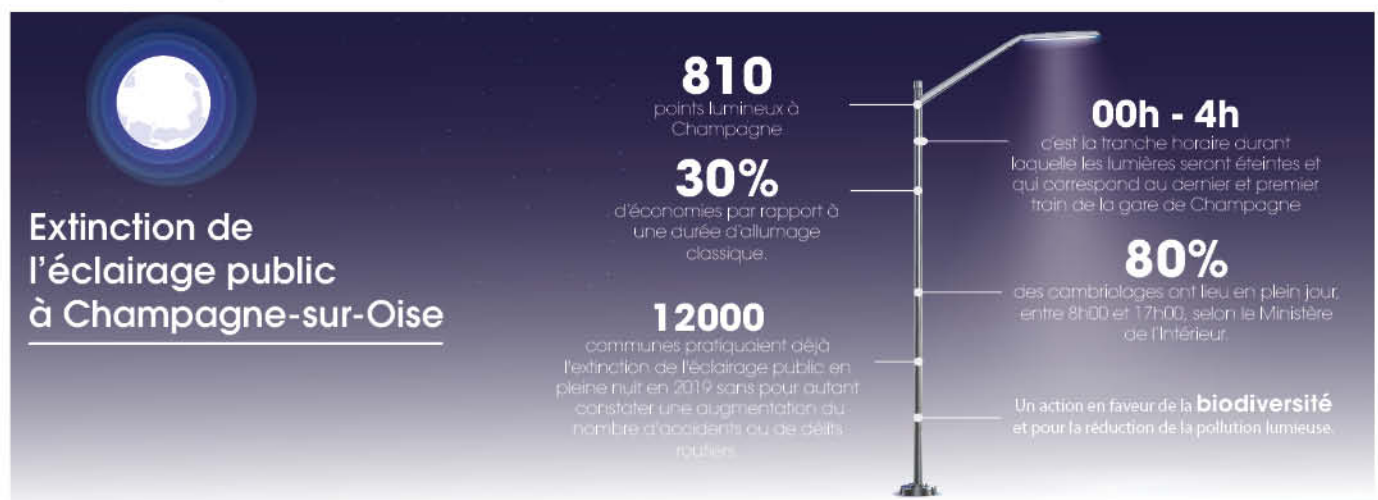
Cet effort collectif permettra, sur le long terme, de réduire d'environ 30% les dépenses énergétiques de la commune sur l'éclairage public. Un premier pas en ce sens a déjà été fait par la ville courant 2022 par le remplacement des anciennes ampoules pour des LED. Ce changement a ainsi réduit la facture énergétique de 17%.

La sécurité des Champenois, un point essentiel

L'éclairage public étant destiné à sécuriser la circulation des piétons, les horaires d'extinction ont été choisis aux heures où la circulation piétonnière est plus faible, voire nulle.

Concernant les risques d'incivilités tels que les cambriolages, 72% des Français pensent qu'ils interviennent le plus souvent la nuit. Il n'en est rien. En effet, 80% des cambriolages ont lieu la journée*, 55% des cambriolages ont lieu entre 14h et 17h. Retrouvez tous nos conseils pour vous prémunir des cambriolages dans l'édition précédente du Mag'.

*Source : Ministère de l'Intérieur / Observatoire de la Sécurité





ZOOM SUR

Aménagement du centre-ville

Le projet de la Rue Jules Picard entre dans une première phase de travaux avec l'aménagement paysager et urbain.

Rappel du contexte

Nous vous en parlions dans le Mag' n°5 la Municipalité a acquis la propriété situé au 13 rue Jules Picard. D'une superficie de plus de 1500m², ce terrain paysagé occupe un emplacement stratégique dans le centre-ville.

Pour rappel, l'objectif principal de M. le Maire, Stéphane CARTEADO et de ses adjoints, était de répondre aux difficultés de stationnement dues à la rareté des places en centre-bourg, ainsi que d'améliorer l'accès aux commerces tout en sécurisant le stationnement parfois inadapté de certains véhicules sur les trottoirs.

Qu'en est-il aujourd'hui ?

Dans le courant de cette année les premiers travaux devraient débuter. Ils concerneront la zone de stationnement établie à l'intérieur de la propriété. En tout ce seront donc **18 places de parking** qui seront aménagées. Pour permettre à chacun de profiter de cet espace, il y aura en complément **1 place PMR** et un emplacement pour deux-roues.

Une placette de rencontre sera réalisée devant le bâtiment.



Un aménagement qui préserve l'environnement

Le terrain est aujourd'hui valorisé par quelques beaux arbres et en particulier un magnifique marronnier qui seront conservés, ainsi qu'un **Ginkgo**, un **olivier** (voir photos ci-contre) et un **épicea**. Ces végétaux seront entretenus par les services municipaux afin de préserver la faune et la flore qu'ils abritent. La végétation existante sera conservée au maximum. En complément, une haie végétale sera créée avec, entre autre, des essences de Photinia red Robin, Troène doré, Cotonéaster franchetti, Viburnum tinus ou encore Wegelia Abel Carrière. En effet la volonté de la Municipalité **n'est pas d'urbaniser le centre-bourg mais bien de faciliter l'accès aux commerces de proximité dans un cadre verdoyant respectueux de l'environnement.**

Phase de travaux

Durant cette première phase de travaux qui concernera exclusivement la création du parking, des difficultés de circulation pourront se faire ressentir au niveau des rues Jules Picard et Pierre de Montreuil.

La Municipalité vous informera en amont, via son site internet, sa page Facebook et le panneau lumineux à la gare des potentielles perturbations à venir.



En 2023 le tri devient plus facile !

Tous les emballages, les papiers et les cartons pourront être triés !

À partir du 1^{er} janvier 2023 et afin de se conformer aux nouvelles directives, tous les emballages en plastiques seront acceptés dans le bac de tri au couvercle jaune ou bleu.

Ils rejoindront tous les emballages en métal et en carton, les briques alimentaires ainsi que tous les papiers. Les consignes de tri seront donc plus simples et seront identiques sur tout le territoire français.

Les performances de notre commune s'améliorent, mais nous pouvons et voulons aller plus loin. Le Syndicat TRI-OR est engagé à faire progresser le tri sélectif et le recyclage des emballages ménagers.

Quelles conséquences pour vous au quotidien ?

Concrètement, une bonne partie des déchets que vous jetez dans vos poubelles ménagères vont rejoindre votre bac de tri. Si vous estimez qu'il va devenir trop petit, vous pouvez d'ores et déjà contacter le Syndicat TRI-OR pour en obtenir un plus grand gratuitement.

Les déchets résiduels sont à jeter dans le sac poubelle !



Tous les emballages en verre se recyclent !

LES FLAONS ET LES BOUTEILLES



LES POTS ET LES BOCAUX



LES EMBALLAGES DE COSMÉTIQUES



Sans sac,
bien les vider
et inutile
de les laver !



TOUTS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE



TOUTS LES EMBALLAGES EN MÉTAL



NOUVEAU !

VIDES

LES BRIQUES ALIMENTAIRES ET LES CARTONS



TOUTS LES TYPES DE PAPIERS



Sans les mettre
les uns dans
les autres, sans sac,
bien les vider
et inutile
de les laver !





Marie BEAUMELOU
Adjointe à l'animation
locale et cérémonies

VIE MUNICIPALE



CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION DU 104^{ème} ANNIVERSAIRE DE LA SIGNATURE DE L'ARMISTICE

Le 104^{ème} anniversaire de la signature de l'Armistice a été célébré le vendredi 11 novembre 2022, en présence de M. le Maire, Stéphane CARTEADO, des membres du Conseil municipal, des représentants des autorités civiles et militaires, des élus du Conseil municipal des Jeunes et des habitants.

La cérémonie a débuté par une messe en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption. La commémoration s'est poursuivie devant le monument aux morts avec l'hommage aux « Morts pour la France » par M. le Maire, les associations d'anciens combattants et les élus de la commune suivi du dépôt de gerbe.

Au Belvédère et au cimetière des gerbes ont été déposées, rendant hommage à ceux qui se sont battus pour la France et pour la liberté en présence des associations d'anciens combattants (FNAM et Souvenir Français) et des porte-drapeaux.

« Ce souvenir, ce sont les jeunes générations qui doivent désormais s'en emparer, pour venir raviver la flamme de la mémoire de ceux qui sont morts pour la France, pour notre liberté. C'est la reconnaissance que la Nation doit à ses combattants, à ceux qui sont tombés et à ceux qui ont survécus. »

Les jeunes Champenois étaient nombreux à s'être rassemblés en cette journée nationale de commémoration de la Victoire et de la Paix.

Remerciements à toutes les associations, aux anciens combattants et porte-drapeaux, aux autorités ainsi qu'à la population présente.



Le saviez-vous?

Lors de chaque cérémonie des gerbes de fleurs coupées sont disposées sur les différents monuments. En moyenne les compositions restent en place une semaine. Ensuite les services techniques de la ville se chargent de replanter les végétaux dans la ville.

Retour sur la cérémonie des vœux

Le samedi 14 janvier 2023 s'est tenue la première cérémonie des vœux du Maire à la population en présence d'officiels, Sénateurs, Maires des communes de la CCHVO et de la CCVO3F, des personnalités du territoire, des autorités et des représentants des forces de l'ordre et de secours.



**“ Nous ferons le maximum,
croyez-moi, pour conjuguer
développement et maîtrise ;
modernité et préservation de nos
richesses patrimoniales ; services à la
population et équilibres budgétaires
en ces temps de forte pression
financière. ”**



Stéphane CARTEADO

Maire de Champagne-sur-Oise
Vice-président de la CCHVO
Délégué à l'économie locale et
à la communication

La ville de Champagne vous présente ses meilleurs voeux!

Entouré de son équipe municipale et des jeunes du CMJ, Stéphane CARTEADO a rappelé, dans son discours, l'importance portée à la qualité de vie des administrés ainsi que sa volonté à amplifier autant que possible l'animation de notre village, ciment des relations entre générations et lieu de rencontre privilégié des administrés avec leurs élus.

Le contexte difficile dans lequel se déroule ce premier mandat mobilise les ressources créatives de toute l'équipe municipale pour **apporter une qualité de services toujours meilleure aux administrés.**

La gestion minutieuse du budget municipal permet, une nouvelle fois comme il s'y était engagé en 2020, à **ne pas augmenter les impôts.** Elle a également permis de mettre en place des réalisations structurantes pour la commune durant ces 2 dernières années.

Parmi les dispositifs à venir pour 2023, le Maire a annoncé publiquement l'ouverture d'un nouveau service bientôt disponible en Mairie, la possibilité de réaliser ses papiers d'identités (CI et passeport). Pour rapprocher toujours plus les services publics des Champenois, l'ancien cabinet médical rue Jules Picard, acquis par la Municipalité, accueillera un certain nombre de service de la Mairie tel que la police municipale.

La réouverture prochaine de la boulangerie de Champagne suite à un changement de propriétaire et d'importants travaux, permettra de redynamiser le cœur de ville. Pour terminer, le programme du centre-bourg situé près du Parc municipal, certainement le plus important pour notre commune, verra se **créer dans un espace aujourd'hui à l'abandon, une résidence pour personnes âgées, des logements en accession à la propriété, des logements sociaux, une maison des jeunes et un espace culturel** ; le tout dans un espace paysagé et conforme aux constructions traditionnelles environnantes. Champagne se développe tout en étant fidèle à son âme et son patrimoine qualitatif.

Ce premier mandat, et vous l'aurez certainement remarqué, nous a fait sortir d'un passé routinier à un présent beaucoup plus dynamique, dont les ambitions sont résolument tournées vers l'avenir de notre commune.





En ce début d'année 2023, les projets à mettre en œuvre pour améliorer notre cadre de vie, et ceux qui devraient permettre de rendre votre vie quotidienne plus agréable sont nombreux. Parmi les projets structurants pour notre commune, M. le Maire a mis l'accent sur 4 grands axes :

- 
Création d'un conseil des aînés : au vu du vif succès remporté par la mise en place du Conseil Municipal des jeunes, sera créé, pour les jeunes retraités et futurs anciens jeunes, un Conseil des aînés dont l'expérience et la hauteur de vue seront un atout pour éclairer nos réflexions grâce à leur sagesse et leur investissement au profit de tous.
- 
Recrutement de médecins : une problématique rencontrée par nombre de communes en difficulté sur ce point, est la couverture médicale de notre village. À la veille du départ en retraite des praticiens Champenois, ce sujet sera l'une des priorités d'action du mandat et, pour ce faire, des pistes ont déjà été explorées.
- 
Education : M. le Maire a souhaité engager une étude pour créer un nouveau groupe d'une dizaine de classes sur des terrains en friches depuis des décennies à proximité du centre-ville. Les terrains ont été acquis à l'amiable dans un seul but : lutter contre la saturation croissante de nos capacités d'accueil scolaires, la vétusté de certaines écoles et notamment celles du centre primaire et maternelle.
- 
Aménagement du territoire : Le programme du centre-bourg situé près du Parc municipal verra se créer dans un espace aujourd'hui à l'abandon, une résidence pour personnes âgées, des logements sociaux, des logements en accession à la propriété, une maison des jeunes et un espace culturel ; le tout dans un espace paysagé et conforme aux constructions traditionnelles environnantes. Champagne se développe tout en étant fidèle à son âme et son patrimoine qualitatif.

Remerciements à Monsieur le Sénateur Alain Richard représentant Madame Emilie Chandler Députée de la 1^{ère} circonscription, Monsieur le Sénateur Arnaud Bazin (excusé), Monsieur le Sénateur Sébastien Meurant, Monsieur le Lieutenant-Colonel du groupement SDIS de l'Isle Adam Pascal Guilmar, Monsieur le Lieutenant du Centre de secours de Champagne-sur-Oise Roland Gaucher, Monsieur le Lieutenant du Centre de secours de Beaumont-sur-Oise Franck Thomas, Madame la Conseillère départementale Sabrina Ecard, Monsieur le Conseiller départemental et Président du SMBO Morgan Touboul, Monsieur le Capitaine de la Compagnie de Gendarmerie de L'Isle-Adam, Sylvain WARGNIER, Monsieur le Capitaine de la Brigade de gendarmerie de Persan, Jean-Michel PICOT, Madame la Présidente de la CCHVO et Maire de Noisy-sur-Oise, Catherine BORGNE, Monsieur le Président de la CCVO3F et Maire de l'Isle Adam, Sébastien PONIATOWSKI, Mesdames et Messieurs les Maires des communautés de communes, Monsieur le Président du Syndicat Tri Or, Olivier LESUEUR, Madame la Présidente de la SIAEP, Armelle CHAPALAIN, Madame la Directrice de la maîtrise d'ouvrage Madame Hélène Chouf, les Champenoises et Champenois pour leur présence.



La commune se dote d'un nouveau service

Faciliter le quotidien et les démarches des Champenois, telle est la volonté de la Municipalité. Pour ce faire, la commune s'équipe d'un nouveau service au public : la demande ou le renouvellement des pièces d'identités.

Engagé depuis 2022 dans une démarche de développement des services publics, M. le Maire Stéphane CARTEADO a annoncé dans son discours des vœux à la population la mise à disposition d'un nouveau service en mairie en 2023. En effet, la ville sera très prochainement équipée par l'État d'un dispositif de recueil des demandes des CNI et passeports.

Les champenois pourront se rendre en mairie pour leurs démarches administratives, qu'il s'agisse d'une première demande ou d'un renouvellement de carte d'identité ou de passeport. Le processus de demande ainsi que les pièces à fournir restent inchangés.



Ce service sera ouvert aux Champenois et aux communes de la CCHVO à raison d'un rendez-vous par type de demande et par personne.

En dehors de la Communauté de Communes du Haut Val d'Oise des créneaux seront disponibles pour réaliser vos papiers d'identité. Il vous sera demandé votre zone de résidence lors de la prise de rendez-vous.

Rappel des caractéristique de la nouvelle carte d'identité et du passeport

La nouvelle carte nationale d'identité est entrée en vigueur sur tout le territoire depuis le 2 août 2021. Cette carte, plus petite que l'ancienne, au format carte bancaire, a été conçue pour répondre aux usages quotidiens de chacun :

- Un nouveau format, plébiscité par les usagers;
- Un titre robuste pour un usage sur 10 ans sans atteinte à la lisibilité du titre
- La possibilité d'indiquer deux adresses au verso pour les enfants en résidence alternée chez leurs parents;
- Un cachet électronique visible : un dispositif qui reprend les données du titre et les accompagne d'une signature électronique sécurisée.
- Un titre inclusif avec des éléments en relief pour les personnes malvoyantes, permettant une distinction entre deux cartes de même format.



Il n'est pas nécessaire de renouveler l'ancienne de manière anticipée si elle est encore valide (10 ans + 5 ans).

Le passeport est un document de voyage permettant l'entrée dans de nombreux pays. Au sein de l'Union européenne (UE), la carte nationale d'identité en cours de validité est suffisante pour voyager. Le passeport biométrique est valable :

- 10 ans pour une personne majeure,
- 5 ans pour une personne mineure.

Ce document de voyage (et titre sécurisé) comporte un composant électronique dans lequel sont insérées les données relatives à l'état civil, la photo d'identité numérisée et l'image de deux empreintes digitales du titulaire.

C'est ce qui explique le qualificatif biométrique.
(source : ants.gouv.fr)



Bien préparer son dossier

En cas de première demande pour une carte d'identité, choisissez la mairie qui vous accompagnera dans les démarches. Vous devrez alors présenter les documents originaux tels qu'une photo aux normes datant de moins de 6 mois, un justificatif de domicile, une copie de l'acte de naissance complet de moins de 3 mois, un justificatif de nationalité française (selon les cas), et le numéro de pré-demande obtenu sur le site ANTS. En cas de renouvellement de carte d'identité, les pièces à fournir diffèrent légèrement la pré-demande sur le site de l'ANTS reste obligatoire. La demande de renouvellement de la carte d'identité est gratuite, à condition de pouvoir présenter l'ancienne carte.



Agence nationale des titres sécurisés

L'Agence Nationale des titres Sécurisés (ANTS) est un établissement public administratif, placé sous tutelle du ministère de l'Intérieur, qui vous accompagne dans la réalisation de vos démarches liées à l'immatriculation, au permis de conduire et aux titres d'identité.

Pour un passeport, les étapes sont similaires. Les variantes dépendent de la durée de validité de votre passeport si vous en possédez déjà un ou s'il s'agit d'une première demande. À noter que pour une personne mineure vous devez fournir un justificatif domicile des parents de moins d'un an (original + photocopie) et une pièce d'identité du parent qui fait la demande (original + photocopie). Pour finaliser votre démarche vous devrez impérativement vous rendre en mairie, une pièce d'identité ou un passeport ne peut être remis à un tiers.

Le circuit de demande d'une CNI ou d'un passeport est le même. Les délais de fabrication sont variables et dépendent de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS). Ils peuvent s'étendre jusqu'à 3 mois maximum.

Les grandes étapes de la demande

1

Je me connecte sur <https://moncompte.ants.gouv.fr/connexion> via FranceConnect ou je crée un compte

2

Je complète le formulaire en ligne et je conserve le numéro attribué à ma demande

3

Je rassemble les pièces demandées en veillant bien à n'en oublier aucune. Un dossier incomplet ne pourra pas être traité.

4

Je prends rendez-vous sur le site de la Mairie avec le numéro délivré par l'ANTS et je dépose mes empreintes digitales

5

Je suis alerté par SMS lorsque ma pièce d'identité est disponible

6

Je prends rendez-vous pour retirer mon document dans la mairie où j'ai fait ma demande



CULTURE



Retour sur le chantier de nettoyage de l'église Notre-Dame-de-l'Assomption

Dernière étape clé dans le processus de restauration de l'église, le chantier de nettoyage du clocher et des escaliers a eu lieu en septembre dernier.



En 2020 la Municipalité s'est engagée à programmer les travaux de réhabilitation de l'église pour les années à venir. Une étape clé dans ce processus s'est achevée en cette fin 2022 avec le nettoyage du clocher et la pose de filet.

Amoncelés depuis des années et culminants à près de 35m de hauteur, les fientes, plumes et autres pigeons avaient élu domicile sous le clocher de l'église. L'accès était alors impossible aux spécialistes pour achever le diagnostic détaillé de cette grande dame et ainsi permettre d'estimer au plus juste l'état des vitraux, charpente, toiture, maçonnerie et autre mobilier. Grâce à ce chantier titanesque mené de front par la Municipalité, le rapport final de l'état général de la bâtisse devrait être connu courant 2023.

Un travail mené en intérieur et en extérieur
La nacelle a permis à une équipe de poser des filets tout autour du clocher. Sur le long terme, ce dispositif empêchera les volatiles de revenir se nicher. En parallèle une équipe de 3 personnes a travaillé sans relâche pendant 2 jours évacuant l'un après l'autre les sacs de déchets afin de rendre son éclat à notre si belle église.



NOS LIVRES COUPS DE CŒUR



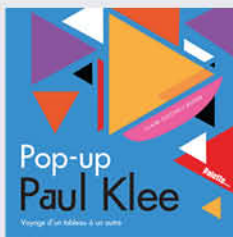
Isabelle LEROY, votre bibliothécaire, vous propose quelques-uns de ses livres et DVD coups de cœur pour petits et grands. Retrouvez-les tous à la bibliothèque :



Pour les petits : Jour de neige/Ezra Jack Keats

Publié pour la première fois en 1962 et récompensé de la prestigieuse médaille Cadelcott, cet album est devenu un classique universel pour évoquer la magie de la première neige.

Une très belle initiative de la maison d'édition des éléphants. A découvrir !



Un livre animé : Pop-up Paul Klee - Voyage d'un tableau à un autre/Claire Zucchelli-Romer

Voyagez au cœur des tableaux de Paul Klee, depuis le pont rouge du village jusqu'aux magnifiques bateaux en pleine mer. Découvrez, au rythme du mouvement des voiles colorées, un univers où les formes les plus simples créent les paysages les plus poétiques. Magique !

Les deux tableaux représentés dans cet ouvrage : Pont rouge (1928) et Voiliers (1927).



Un roman : Les ailes collées/Sophie de Baere

Suis-je passé à côté de ma vie ? C'est la question qui éclabousse Paul lorsque, le jour de son mariage, il retrouve Joseph, un ami perdu de vue depuis vingt ans.

Et c'est l'été 1983 qui ressurgit soudain. Celui des débuts flamboyants et des premiers renoncements. Avant que la violence des autres fonde sur lui et bouleverse à jamais son existence et celle des siens.

Roman incandescent sur la complexité et la force des liens filiaux et amoureux. Beaucoup d'émotions !



Un livre de cuisine de saison : Soupes simplissimes

La soupe a le vent en poupe.

Vous en avez assez de tourner avec vos trois ou quatre recettes de soupe ? Voilà de quoi vous aider à passer l'hiver et faire manger des légumes à toute la famille.

BIBLIOTHÈQUE MILLE PAGES

Le programme complet des activités et animations de la bibliothèque est disponible en ligne sur le site de la commune : www.champagne95.fr ou par téléphone au : 01 34 70 98 03.



Ça s'est passé à Champagne-sur-Oise !

Lundi 3 octobre 2022 - Lancement du dispositif "Permis piéton" auprès des élèves de Champagne

Nous vous l'annonçons dans le dernier Mag', la Police Municipale a démarré ses interventions dans les écoles pour sensibiliser les jeunes aux dangers de la route pour un piéton. Le dispositif se poursuit par un quiz et une remise des permis piéton en fin d'année.



Dimanche 8 octobre 2022 - Fête de la Science

La Fête de la science a réunit plus d'une centaine de participants autour de la balade géologique de samedi et l'atelier érosion mené par les étudiants de Licence 1 Sciences de la Terre Cours Master en Ingénierie Géosciences pour l'Energie ou encore la visite impressionnante du planétarium.



Vendredi 14 octobre 2022 - La gingquette de Champagne

Un beau moment de convivialité pour nos seniors qui ont pu s'initier à la valse et la java des années 1900, au Charleston du début des années 20, puis au swing des années 40 et enfin au mythique Rock'n'Roll grâce à la gingquette mobile de La Fée du Bal.



Vendredi 21 octobre 2022 - Spectacle " L'ailleurs de l'autre "

Véritable voyage sensoriel, plongée intense au cœur des chants traditionnels de contrées lointaines. Une expérience incroyable pour les spectateurs, adultes comme enfants, tantôt auditeurs curieux, tantôt explorateurs du monde.



Vendredi 29 octobre 2022 - Loto d'Halloween

Le CCS a accueilli 600 personnes dans une ambiance folle. Convivialité et fair-play étaient au rendez-vous. 31 gagnants se sont répartis des lots prestigieux dont une smart box, une Nintendo switch, un lave linge et la fameuse PS5 tant convoitée ! Merci à Aurélie alias La Frenchy de Chantilly pour nous avoir régalié avec ses délicieux cookies ainsi qu'à tous les partenaires.



Vacances de la Toussaint 2022 - Les activités du club ados

Les jeunes du club ados ont fait le plein de sensation forte pendant les vacances de la Toussaint.



Samedi 19 novembre 2022 - Conteur à la bibliothèque

Dans le cadre du festival du conte en Val d'Oise, la compagnie « les conteurs du ciel » a proposé un spectacle familial de 3 contes mêlant chant, musique, body drum, jeux d'ombres qui ont émerveillés petits et grands. Une initiation aux jeux d'ombres était prévue à la fin du spectacle.



Mardi 22 novembre 2022 - Concert de la Sainte Cécile

Dans le cadre des 100 ans de l'Union Musicale de Persan et à l'occasion de la Sainte Cécile - patronne des musiciens, les professeurs du CRC ont donné un concert devant parents et enfants.



Samedi 26 novembre 2022 - Conférence histoire de l'art

La conférencière Virginie Gimaray a proposé un voyage au cœur des émotions dans l'Art. Une fois de plus, les 46 personnes qui ont assisté à cette conférence étaient captivées par l'enthousiasme et les connaissances transmises par Virginie et regarderont les œuvres abordées avec un œil neuf !



Samedi 3 décembre 2022 - Plantation au jardin pédagogique

L'association Unis Vers Écolo a organisé, en partenariat avec "Racines de demain", une plantation d'arbustes de haie sur la parcelle du Jardin pédagogique de Champagne avec le soutien de M. le Maire et M. Joué, Conseiller municipal.



Dimanche 4 décembre 2022 - Cérémonie d'hommage

Cérémonie d'hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie ainsi qu'aux combattants du Maroc et de la Tunisie.



2, 3 et 4 décembre 2022 - Marché de Noël

La parade emmenée par le M. le Maire Stéphane CARTEADO, le Père Noël, les mascottes, les enfants et les Champenois a quitté le centre-ville après la mise en lumière pour se rendre au CCS.



La mise en lumière du centre-ville.



Au Parc Municipal et dans le CCS les exposants accueillent les visiteurs.



La soirée inaugurale du vendredi s'est achevée par un concert de chants de Noël.

2, 3 et 4 décembre 2022 - Marché de Noël

Le Marché de Noël s'est prolongé les 3 et 4 décembre pour le plus grand bonheur de tous



VOTRE AGENDA 2023

26 FÉVRIER

**26 FÉVRIER
BROCANTE**



Reservations en ligne : points-communs.com/

ÉVÈNEMENT

La première brocante de l'année se déroulera le 26 février 2023 rue Jules Picard et centre ville.

Particuliers, professionnels et chineurs se retrouvent autour d'un rendez-vous incontournable.

Toutes les informations et règlement sur le site de la ville : champagne95.fr.

15 FÉVRIER



JEUX

Venez avec votre enfant pour découvrir et jouer ensemble à des petits jeux coopératifs, des jeux d'associations et d'apprentissages. Réservation non obligatoire. Mercredi 15 février, 16:00 - 17:30 et samedi 18 février, 11:00 - 12:30. Informations : 01 34 70 98 03 ou par mail millepageschampagne@orange.fr.

11 MARS



Bibliothèque Municipale
13 Rue de Montigny
Téléphone : 01 34 70 98 03

CONFÉRENCE HISTOIRE DE L'ART

Dans le cadre des 170 ans de la naissance de Vincent VAN GOGH (1853-1890) conférence sur les multiples facettes de cet artiste d'exception. Réservations par mail millepageschampagne@orange.fr ou par téléphone : 01 34 70 98 03 ou lors de votre visite à la bibliothèque.

25 MARS



ÉVÈNEMENT

Le carnaval de Champagne-sur-Oise se déroulera le 25 mars 2023 avec un défilé costumé au départ de l'école Duhamel à 10h sur le thème médiéval.

À l'issue du parcours des jeux et une buvette seront proposés au Parc Municipal à partir de 13h.

Retrouvez bientôt le programme complet sur champagne95.fr

31 MARS



SPECTACLE

En véritable acrobate des mots et des airs, la conférencière opère un surprenant glissement vers l'ouïrisme, défiant alors toutes les lois de l'apesanteur.

Tarif unique 5€ - Salle Scheurer
En famille à partir de 10 ans
Vendredi 31 mars à 20h30

Réservation obligatoire sur : <https://points-communs.com/>

8 AVRIL



ÉVÈNEMENT

Chasse aux oeufs se déroulera le 8 avril dans le Parc Municipal. Les petits pourront profiter d'une chasse aux oeufs traditionnelle avec, à la clef, un ballotin de chocolat à gagner. Les grands pourront défier les animateurs du centre de loisirs au cours de plusieurs mini jeux ! De 10h à 13h.

Programme à venir sur le site internet : champagne95.fr



Permanence logement

Les permanences logements avec Madame Rebyffe, adjointe aux affaires sociales et au logement se déroulent le 1^{er} samedi de chaque mois de 9h30 à 11h30 :

4 février, 4 mars, 1^{er} avril et le 6 mai 2023

Confirmation obligatoire auprès de Madame Bajoux (01 30 28 77 74) le vendredi précédent le rendez-vous sous peine d'annulation.

LIBRE EXPRESSION

Communication de la Liste de la majorité municipale : «Faire vivre Champagne»

En ce début d'année 2023 et après 32 mois déjà passés à votre service, l'équipe de la majorité municipale a engagé, en collaboration avec nombre d'acteurs locaux, des projets d'envergure issus de son programme de campagne.

Nous nous étions engagés à moderniser, améliorer et innover quand cela était nécessaire, pour vous offrir un cadre de vie dynamique et agréable, doté de très bons atouts.

Le programme que nous vous avons proposé le 15 mars 2020 n'était pas qu'une série de promesses. En témoignent les réalisations accomplies jusqu'à maintenant : le déploiement du numérique dans les écoles, la création du conseil des aînés, le plan de sauvegarde de l'église, l'entretien des routes communales comme la rue des Martyrs, la maîtrise des dépenses et de la consommation énergétique avec l'extinction de l'éclairage public, la création d'un city-stade, l'équipement de notre police municipale, l'engagement de notre ville au concours VVF...

La liste est longue et les ambitions sont nombreuses.

Loin de nous l'idée de se cantonner à une liste d'objectifs prédéfinis, nous saisissons aussi des opportunités lorsqu'elles se présentent et qu'elles permettent d'améliorer votre quotidien. C'est notamment le cas de la borne biométrique installée en Mairie pour faciliter vos démarches administratives ou encore la création d'un nouveau groupe d'une dizaine de classes sur des terrains en friches depuis des décennies à proximité du centre-ville dont le terrain a été acquis à l'amiable.

Le point commun de tous ces projets ? Ils se distinguent par leur bon sens, leur approche concertée et le respect de l'humain et de l'environnement.

C'est dans cet état d'esprit que nous poursuivrons notre mandat pour **"Faire vivre Champagne"**.

Toute l'équipe de la majorité municipale vous souhaite une excellente année 2023.

Communication de la Liste «Champagne au cœur»

Bonjour à toutes et à tous,
Recevez de toute l'Équipe CHAMPAGNE au CŒUR nos vœux les plus chaleureux pour cette Nouvelle Année 2023.

Que la Santé, la Joie, la Sérénité et la réussite vous accompagnent dans cette Nouvelle Année ainsi qu'à ceux qui vous sont chers.

Nous vous rappelons que cette page est là votre et vous pouvez nous y contacter et nous faire part de vos remarques via notre e-mail accessible directement par la page Facebook ou par e-mail :

champagneaucoeur2020@outlook.

ÉTAT CIVIL



10/09/2022
MERI Mélinda et THIERY Jérémy



22/08/2022
BAZIRE Isahil

26/09/2022
VIGNAUD Octavia

26/11/2022
TROGNON Nellya

01/09/2022
BOURICHON Mya

19/09/2022
CHAKRI Nailys

06/12/2022
GAUTIER Iris

06/09/2022
MASSÉ Abby

07/09/2022
COHEN Emy

08/12/2022
MACIEL Adriana

07/09/2022
BLANCHET VIEL
Wilhem

03/10/2022
CHAUVIÈRE Rose

3/11/2022
REMBRY BALAND
Lenny

14/09/2022
VISINE Hugo

29/10/2022
DUBRISAY Olivia



11/03/2022
Marcelle MARQUE épouse
LE MOULEC
71 ans

13/10/2022
Marie-Claude CLAVAUT
épouse GRÉVIN
82 ans

26/05/2022
Mireille NAJLITZ épouse
PIOLOT - 77 ans

23/12/2022
Raymonde BOUFFLET
épouse CAVAN

10/06/2022
Arlette GIO épouse
METVIER



INFOS PRATIQUES

Prévention des intoxications au monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz incolore, inodore et non irritant : il est donc indétectable par l'Homme. Sa présence résulte d'une mauvaise combustion au sein d'un appareil fonctionnant au gaz, à l'essence, au fioul, à l'éthanol ou encore au bois et au charbon (dont l'utilisation de brasero ou de barbecue en intérieur). Il prend la place de l'oxygène dans le sang et peut être mortel en moins d'une heure. Les maux de têtes, nausées, vertiges et troubles visuels sont ainsi les premiers symptômes d'une intoxication.

Des gestes simples de prévention à respecter : faire vérifier et entretenir chaque année les installations de chauffage par un professionnel qualifié, faire vérifier et ramoner les conduits permettant l'évacuation des gaz issus de ces installations de chauffage, bien ventiler son logement, même en hiver, proscrire l'utilisation, dans des locaux clos, de groupes électrogènes ou de moyens de chauffages non adaptés tels que les barbecues et les braseros.

Horaires d'hiver à la déchetterie

A compter du samedi 1^{er} octobre 2022, les déchetteries sont passées aux horaires d'hiver, à savoir :

En semaine :
9h-12h / 14h-17h
Samedi 9h-17h,
Dimanche 9h-12h30.

La déchetterie de Champagne-sur-Oise est fermée le jeudi et celle de Viarmes est fermée le mardi.



**NOS DÉCHETTERIES
PASSENT AUX
HORAIRES D'HIVER !**

**Du 1^{er} octobre
au 31 mars**

9h-12h / 14h-17h

Samedi 9h-17h

Dimanche 9h-12h30



Champagne sur Oise
Fermée le jeudi et
les jours fériés



Viarmes
Fermée le mardi et
les jours fériés

*Stéphane Cariteado
&
le Conseil municipal*

*vous présentent leurs
meilleurs vœux
pour l'année 2023.*

